



## Pour un renouveau de l'estuaire de la Rance de Dinan à St-Malo

-----

### Livre blanc associatif et citoyen

La FAUR et Rance-Environnement ont lancé en 2006 une **réflexion collective** sur l'avenir de l'estuaire de la Rance, intitulée :

« **Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance de Dinan à St-Malo ?** »

Trois motivations sont à l'origine de cette démarche concernant l'estuaire de la Rance

- Ne pas assister passivement à la dégradation de son paysage
- A la fin du contrat de baie, redonner aux acteurs locaux la volonté de reprendre en mains son avenir
- L'absence de vision d'ensemble pour son développement

Ce document fait la synthèse de ce travail de réflexion  
qui a obtenu **le soutien de la Fondation de France**  
et auquel **191 personnes ont participé.**

#### 1 - L'objectif

L'objectif de la réflexion était de **consulter la population sur les conséquences des évolutions des dernières décennies** sur toutes les composantes du paysage et du milieu de vie de la Rance de Dinan à St-Malo. Il s'agit aussi bien du plan d'eau, du littoral et des berges que du paysage terrestre, ...

#### 2 - Conduite selon une méthode éprouvée, elle est le fruit des réflexions de près de 200 personnes.

##### **21 - Une méthode éprouvée**

###### Expression des idées

La méthode utilisée a permis à tous de donner leur opinion sans contrainte. Réunis par groupe de 10 environ, **les participants au cours d'une première réunion, émettent à tour de rôle une idée exprimant une opinion, une suggestion ou une question.** La formulation est libre. L'animateur ne participe pas à l'émission d'idées, il relève par écrit chaque idée émise.

###### Evaluation des idées

Au cours d'une seconde réunion, chaque participant évalue chacune des idées émises dans le groupe. Un total

des notes recueillies pour chaque idée est effectué. Ce total représente l'adhésion des participants à l'idée qui a été exprimée. Les idées dont la note totale est au dessus de la note moyenne du groupe sont réputées être partagées par l'ensemble du groupe.

### Classement et hiérarchisation des idées

Les idées émises sont classées **par thèmes**.

Chaque participant hiérarchise les thèmes **par importance et par urgence**.

Dans chacun des thèmes, les idées sont regroupées **par sujets** et hiérarchisées en fonction des notes obtenues.

### Validation

La synthèse des idées et de leur hiérarchisation est présentée à l'ensemble des participants pour validation.

## **22 - Un échantillon représentatif**

127 personnes réparties en 13 groupes ont exprimé librement leur vision de l'estuaire en participant chacune à deux réunions.

Ces 127 personnes habitent 23 communes.

Parmi elles : 62 personnes ont participé au titre d'une association (24 associations)

44 personnes à titre personnel

21 personnes à titre professionnel

Ces 13 premiers groupes ont émis 694 idées.

La synthèse de leurs idées leur a été présentée en septembre 2007.

En décembre 2007, 64 élèves en classe de 1<sup>ère</sup> S au lycée La Fontaine des Eaux de Dinan sont venus s'ajouter aux 13 groupes précédents. Ils ont émis 134 idées.

**Au total, 191 personnes ont participé à la réflexion, et 828 idées ont été recueillies.**

**Par rapport à la population des bords de Rance (environ 130 000 habitants), elles représentent un échantillon de plus de 1 pour 1000 habitants.**

## **3 - Les thèmes dégagés**

Les idées exprimées par les participants se répartissent en 5 thèmes. C'est à partir du quatrième groupe que les 5 thèmes sont apparus. Toutes les idées des groupes suivants ont confirmé cette distribution.

**plan d'eau** 23% des idées

**paysage terrestre** 21%

**vases et sédiments** 21%

**gouvernance** 21%

**activités** 14%

*A noter :*

- une distribution presque égale des idées sur les thèmes
- l'émergence inattendue du thème gouvernance
- le score plus faible (idées moins nombreuses) du thème activités.

## **4 - Les sujets abordés dans chacun de ses thèmes**

Après évaluation par chacun des groupes, les idées ayant obtenu une note au dessus de la moyenne se répartissent pour chaque thème sur les sujets suivants :

### **41 - Plan d'eau**

- **pollution et qualité de l'eau** 55%
- aspects relatifs au barrage 25%
- conditions de navigation 20%

### **42 - Paysage terrestre**

- **habitat** 31%
- paysage général 23%
- littoral et berges 22%
- patrimoine 15%
- routes et circulation 9%

### **43 - Vases et sédiments**

- **extraction et valorisation des vases et sédiments excédentaires** 67%
- demande d'informations 11%
- actions et études sur le fonctionnement du barrage 11%

- actions agriculture	8%
- impact environnemental de l'extraction	3%
<b>44 - Gouvernance</b>	
- <b>coordination et centralisation de la gestion du territoire</b>	<b>79%</b>
- contrat EDF pour l'exploitation de l'usine marée-motrice	12%
- PNR (Parc Naturel Régional)	9%
<b>45 - Activités</b>	
- <b>activités liées à la mer</b>	<b>45%</b>
- développement économique général	33%
- activités liées au tourisme	22%

A signaler l'insistance des participants et une forte concentration des idées sur certains sujets.

#### 5 - Classement des thèmes par importance

A la question : **Quel est le thème le plus important ?**

**S'il n'y avait qu'un thème à prendre en compte, lequel ?**

les participants répondent :

<b>vases et sédiments</b>	<b>48%</b>
plan d'eau	23%
gouvernance	20%
activités	6%
paysage terrestre	3%

#### 5 - Classement des thèmes par urgence

A la question : **Quel est le thème le plus urgent à prendre en compte ?**

les participants répondent :

<b>vases et sédiments</b>	<b>36%</b>
plan d'eau	28%
gouvernance	17%
activités	10%
paysage terrestre	9%

**Trois thèmes sont jugés à la fois plus importants et plus urgents, dans l'ordre :**

- 1- vases et sédiments**
- 2- plan d'eau**
- 3- gouvernance**

#### 6 - Synthèse des idées retenues par thèmes

##### 61-Thème « Vases et sédiments »

###### **Extraction et valorisation**

- extraire les vases et sédiments *excédentaires*.
- Sont considérés excédentaires par les participants, l'ensemble des vases et sédiments qui se sont déposés dans l'estuaire depuis la construction du barrage EDF, y compris les polders déjà formés ou en cours de formation.*
- stopper la poldérisation
- retrouver la configuration et la vocation maritimes d'avant barrage EDF
- arrêter les projets expérimentaux
- avoir un programme permanent d'extraction des sédiments
- utiliser des solutions adaptées aux quantités et à la qualité des sédiments à extraire
- utiliser des solutions industrielles
- constater que la valorisation agricole utilisée jusqu'alors, reste marginale
- employer les vases compactes pour aménager le paysage et créer des cheminements littoraux

###### **Fonctionnement du barrage**

- imposer des étales comparables à ceux des marées naturelles
- retrouver les niveaux des marées naturelles
- coordonner la régulation des flux entre les différents barrages en période de crue
- étudier un mode de fonctionnement permettant de retrouver le flux des marées naturelles
- étudier l'impact sur l'environnement du retour aux marées naturelles

### **Demandes d'informations**

- publier les causes effectives et objectives de l'envasement
- publier les quantités et la nature des sédiments

### **Actions agriculture**

- prendre des mesures pour maîtriser l'érosion des sols
- rétablir, entretenir les haies, talus, fossés
- favoriser une agriculture plus traditionnelle

### **Impact environnemental de l'extraction**

Assurer le maintien d'habitats pour la faune pendant les opérations d'extraction de sédiments et conserver des zones protégées.

*Au-delà de la demande d'information sur les causes de l'envasement et de la recherche de solutions pour le maîtriser en agissant sur le fonctionnement du barrage et sur l'agriculture, **Ce qui est le plus important et le plus urgent c'est d'extraire l'ensemble des vases et sédiments excédentaires pour redonner et pérenniser la configuration et la vocation maritime de l'estuaire.***

## **62-Thème « Plan d'eau »**

### **Pollution et qualité de l'eau**

- agir sur toutes les causes des pollutions chimiques (agriculture, urbanisation)
- résoudre totalement le problème de l'assainissement, privilégier les solutions collectives mieux maîtrisées et mieux contrôlées
- arrêter la prolifération des algues vertes
- supprimer les pollutions relatives aux bateaux (aires de carénages, gestion des déchets)
- démontrer la pertinence des règles appliquées à la pêche aux coquillages
- contrôler les rejets de l'usine de la Pointe du Puits

### **Aspects relatifs au barrage**

- retrouver la configuration et la vocation maritimes d'avant barrage EDF
- modifier le fonctionnement du barrage pour retrouver les marées naturelles : durée d'étalement et niveaux haut et bas
- établir l'impact du barrage sur l'écosystème et les ressources halieutiques, comparer à la situation antérieure, et favoriser le retour à l'écosystème d'avant barrage
- envisager l'arrêt de l'exploitation du barrage, en anticiper les impacts

### **Conditions de navigation**

- appliquer les réglementations relatives à la vitesse des bateaux et revoir l'autorisation de présence des embarcations rapides
- faciliter le passage des bateaux à l'écluse du barrage EDF
- améliorer et entretenir le balisage y compris pour la navigation de nuit
- étendre les zones navigables (tirant d'eau) et redonner aux embarcations l'accès aux rives et aux anses.
- optimiser le nombre de mouillages, et préserver des espaces de liberté
- développer les ports à sec
- informer sur les projets de ports

Dans le thème « **Plan d'Eau** », deux aspects sont prépondérants :

- **la qualité de l'eau** et la maîtrise des pollutions de toutes origines,
- **le retour à la configuration maritime d'avant barrage au niveau hydraulique (rythme et amplitude des marées), au niveau navigation (zones navigables) et au niveau écosystème.**

## **63-Thème « Gouvernance »**

### **Coordination et centralisation de la gestion du territoire**

- mettre en place un centre de décision unique pour *coordonner et harmoniser les différentes instances territoriales*
- conduire les actions sous forme de projets avec un chef de projet désigné
- informer le public sur les projets et leur suivi
- faire appliquer de manière cohérente les règles concernant l'habitat, la loi littoral, l'assainissement, et en assurer un contrôle permanent
- informer le public sur l'organisation et les règles (lisibilité de la gouvernance)
- garantir le partage des usages

## **Contrat EDF**

- porter à la connaissance du public les termes du contrat ETAT/EDF, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux
- vérifier, revoir ou établir la participation financière d'EDF de compensation et de réparation des impacts environnementaux.

## **PNR (Parc Naturel Régional)**

Un PNR, peut-être, mais sous réserve :

- d'intégrer la population à la démarche
- de prendre en compte les avantages et les inconvénients
- d'imposer un plan pluriannuel de désenvasement
- de développer des activités

L'émergence du thème « **Gouvernance** » et son classement en troisième position en importance et en urgence exprime la **volonté d'aboutir à la reprise en main de l'avenir de l'estuaire.**

La prépondérance de l'aspect : coordination et centralisation de la gestion du territoire, souligne un manque de lisibilité dans la prise de décisions.

## **64-Thème « Paysage terrestre »**

### **Habitat**

- imposer une cohérence entre les constructions nouvelles et le bâti traditionnel
- sauvegarder, réhabiliter et entretenir le bâti traditionnel
- maîtriser la densification de l'urbanisation, éviter le grignotage des terres agricoles, pour préserver durablement l'environnement
- respecter les obligations de la loi littoral et assurer une interprétation non ambiguë des textes

### **Paysage général**

- améliorer ou rétablir l'aspect bocager du paysage, reboiser des zones
- imposer des jachères et zones enherbées le long des rives de l'estuaire et des ruisseaux
- conserver des sites protégés pour la faune et la flore

### **Littoral et berges**

- réhabiliter les plages et recréer des zones de baignade
- nettoyer, entretenir les berges, rives et plages
- redonner accès aux berges et en améliorer la sécurité
- assurer la continuité et entretenir le sentier du littoral, en améliorer la signalétique et la sécurité
- planter une végétation adaptée de maintien des terres sur les falaises

### **Patrimoine**

- entretenir les perrés, les murets, les chemins et le petit patrimoine
- réhabiliter et entretenir les moulins à marée

### **Routes et circulation**

- éviter l'implantation de parkings et l'accès des véhicules trop près des rives
- résoudre le problème de la circulation conjointe des voitures et des bateaux au niveau du barrage sans dégrader le paysage
- à St-Suliac, étudier et aménager la route littorale ainsi que les parkings

**65 -Jugé moins prioritaire que les thèmes précédents, le « Paysage terrestre » est perçu comme une composante d'un espace côtier.**

L'accent y est mis :

- sur la gestion de l'urbanisation et la loi littoral,
- sur la préservation de l'environnement (bocage, zones enherbées le long des rives, sites protégés)
- sur la réhabilitation des plages, des berges et des usages de bord de mer.

## **66 – Thème « Activités »**

### **Activités liées à la mer**

- développer les activités sportives et de loisirs liées à la mer
- développer l'ensemble des activités liées aux bateaux traditionnels
- développer les accès et services concernant les bateaux : ports, cales, mouillages, accès aux rives, carénages, ...

- assurer l'accès de la pêche au public
- imposer une aquaculture adaptée

### **Développement économique général**

- développer des activités économiques liées au caractère maritime de l'estuaire
- mettre en place des formations relatives à la protection de l'environnement
- utiliser l'espace de l'estuaire comme vecteur d'information sur l'environnement et l'écosystème
- développer des activités économiques respectueuses de l'environnement

### **Activités liées au tourisme**

- réaliser la continuité du chemin de randonnée sur les 2 rives entre Dinan et Dinard / St-Malo
- aménager des accueils et des services : accueil et services aux plaisanciers, parkings, points d'arrêt pour les randonneurs, sanitaires, ...

Sur le thème « Activités », l'accent est mis sur le **développement des activités liées à la mer et au tourisme**.

## **7 - Conclusion**

L'objectif affiché en lançant cette démarche, a été de :

**« réfléchir ensemble sur les conséquences actuelles pour faire émerger une vision d'avenir du paysage de la Rance et un projet de gestion durable de cet espace sensible. »**

Près de 200 personnes ont participé à ce travail de consultation et de concertation, manifestant ainsi leur volonté de s'impliquer pour que l'avenir de l'estuaire soit repris en main dans une démarche de développement durable.

En faisant ressortir :

- que la gestion des sédiments est la préoccupation majeure, et qu'il faut extraire l'ensemble des vases et sédiments excédentaires pour redonner et pérenniser la configuration et la vocation maritime de l'estuaire,
- en seconde priorité, la reconquête de la qualité de l'eau et le retour à la configuration maritime d'avant barrage (rythme des marées et conditions de navigation notamment),
- que le « paysage terrestre » est perçu comme une composante de l'espace côtier dont il faut préserver l'environnement, et que le littoral doit être réhabilité pour redonner accès aux usages de bord de mer,
- que les activités à développer sont essentiellement les activités liées à la mer et au tourisme,
- que l'ensemble de ce développement ne sera pérennisé qu'avec une gouvernance adaptée, c'est-à-dire une coordination de l'ensemble des acteurs et une efficacité portée par des projets,

C'est une vision d'avenir essentiellement liée à l'**identité maritime** de l'estuaire et **la volonté d'une reconquête durable** de cette identité qui émergent de ce travail.

L'estuaire est par nature **une zone côtière**.

Malgré les aménagements qui l'ont artificialisé, les habitants sont profondément attachés à cette identité. Ils ne se résignent pas à la voir disparaître par les dégradations de ces dernières décennies qui vont en s'accéléralant, et ils attendent des décisions rapides pour éviter que cette évolution soit irréversible.

A chaque réunion (il y en a eu plus d'une trentaine), l'attachement à cette identité, et la volonté de pouvoir utiliser durablement les ressources côtières et maritimes de l'estuaire étaient évidents et très fortement exprimés.

Pour les habitants, il est urgent de lancer **un projet de réhabilitation du potentiel maritime de l'estuaire de la Rance**.

Si, de façon inattendue, le thème « **Gouvernance** » arrive en troisième position en termes d'importance et d'urgence, montrant **l'inquiétude des participants sur la mise en œuvre** de ce projet (compte-tenu de la complexité de la gestion du territoire, de la multiplicité des acteurs locaux et régionaux concernés, et de l'absence de centre de décision unique), les délais nécessaires à la mise en place d'une gouvernance adaptée ne doivent pas retarder les actions urgentes à mener sur les autres thèmes.

La meilleure approche pour répondre aux urgences et atteindre les objectifs si fortement exprimés, serait de lancer **au niveau maîtrise d'ouvrage, un projet global** en confiant à un **chef de projet** (disponible et

indépendant) la mission de mobiliser les acteurs compétents pour **définir et coordonner** la mise en œuvre des **chantiers urgents à entreprendre**.

Mars 2008